

CONTRAT D'INSCRIPTION AU STAGE SPORTIF « Les crinières au vent » 2022

Etablissement équestre :

Dénomination sociale : **FERME EQUESTRE JOUVE SONIA**
SIRET: 51200353400017 **Code APE**:9319Z
Adresse : 9 Lou Carrérot 65700 LAFITOLE
Téléphone : 06.82.33.40.68 **Courriel** : lisesoniajouve@gmail.com
Date et cachet : Le 17 MAI 2022

Cavalier(ère) :

Votre enfant a effectué un séjour chez nous en 2021 oui non

Certains documents n'auront pas besoins d'être fournis.

Lors d'une année antérieure oui Quelle année ? _____ Non

Nom et prénoms : _____

Licence FFE 2022 N° _____ Niveau : Galop _____

Adresse : _____

Téléphone : PERE : _____ MERE : _____ AUTRE : _____

Courriel : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____

J'accepte l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la semaine les crinières au vent.

J'accepte l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la semaine les crinières au vent.

5 jours /4 nuits Séjour « Les crinières au vent » 500€ TTC.

1. Pour les 7/10 ans du 08/08/2022 au 12/08/2022 *

2. Pour les 12/17 ans du 15/08/2022 au 19/08/2022 *

3. Pour les 11/13 ans du 22/08/2022 au 26/08/2022 *

**Cocher la case correspondante au séjour souhaité.*

Arrivée / Départ :

L'accueil des enfants peut ce faire le dimanche soir et les départ le samedi matin

Mon enfant arrivera le dimanche soir (supplément de 25€) **à partir de 17H.**

OUI NON

Mon enfant partira le samedi matin (supplément de 25€) **avant 12H.**

OUI NON

**Cocher la ou les cases correspondante(s).*

Date et Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

CONTRAT D'INSCRIPTION AU STAGE SPORTIF « Les crinières au vent » 2022

Assurances ou Licence FFE :

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassurance.fr. Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

1-Je souhaite souscrire une assurance vacances d'une valeur de **10€** pour mon enfant.

2-Je fournis une attestation d'assurance qui couvre mon enfant.

**Cocher la case correspondante.*

**1 L'attestation doit impérativement être au nom de l'enfant et stipuler qu'il est couvert pour la pratique de l'équitation.*

Pièces à fournir :

- 1- Le présent contrat.
- 2- La fiche sanitaire de liaison. *Nous avertir si P.A.I*
- 3- Les photocopies des vaccinations.
- 4- Le certificat médical pour les activités physique dites à risque. (Équitation) *sauf si licence FFE 2022 VALIDE*
- 5- Ordonnance médicale pour les traitements (PAI) ou ordonnance pour un autre motif.
- 6- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale et mutuelle pour une prise en charge plus rapide si besoin.

Engagement de l'enfant :

Le cavalier s'engage à :

- Adopter une attitude exemplaire durant les activités équestres, durant les temps libres et les jeux collectifs.
- A respecter les adultes encadrant et les autres enfants.
- A participer aux tâches journalières du camp.
- Veiller à ses affaires personnelles et à celles du club.
- Respecter son équidé et répondre à ses besoins.
- Faire preuve d'un esprit d'équipe et soutenir les autres cavaliers.

Nom prénom _____ j'ai compris les règles du camp et m'engage à les respecter.

Titulaire(s) de l'autorité parentale :

**Le parent, représentant légal signataire est présumé avoir recueilli l'accord de l'autre parent, titulaire de l'autorité parentale.*

Paiement :

Premier paiement en totalité de 500€

Ou bien 300€ à la réservation avec le dossier complet, le reste dû de 200€ au plus tard le jour de l'arrivée de votre enfant sur le séjour.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf dans les cas suivants : Présentation d'un certificat médical de contre indication à l'équitation.

Seuls les dossiers complets seront traités.

Date et Signature (précédée de la mention lu et approuvé)